



COMMUNIQUÉ POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Hydro-Québec lance prématurément des appels d'offres alors que la Régie de l'énergie délibère sur les approbations nécessaires

Wendake, le 15 décembre 2021 – L'Assemblée des Premières Nations Québec-Labrador (APNQL) déplore la décision d'Hydro-Québec d'annoncer hâtivement le lancement des appels d'offres visant un bloc de 480 mégawatts (MW) de sources renouvelables et l'autre, un bloc de 300 MW de source éolienne. Ceux-ci sont lancés alors que leurs composantes sont actuellement sujettes à une décision de la Régie de l'énergie (Régie) pour laquelle l'APNQL est l'une des intervenantes.

Alors que la Régie s'apprête à rendre sa décision au cours des prochains jours, Hydro-Québec disposait d'un délai allant jusqu'au 31 décembre 2021 pour lancer les appels d'offres. Pourtant, les livraisons de l'électricité faisant l'objet de ces appels d'offres ne commenceront qu'en 2026. L'empressement de la société d'État de procéder à cette annonce balaie du revers de la main le processus en cours devant la Régie. L'APNQL a participé de bonne foi à ce processus, en formulant des recommandations détaillées de modifications aux critères de sélection et de pondération des soumissions proposées par Hydro-Québec. Les Premières Nations ont le droit d'être entendues et d'obtenir une décision sur la base de la preuve et des arguments soumis.

La décision d'Hydro-Québec est pour le moins questionnable. Pourtant, sa *déclaration d'engagement envers les Premières Nations et la Nation inuit*, présentée à l'occasion du *Grand cercle économique des Peuples autochtones et du Québec* le 26 novembre dernier, témoigne d'un engagement à approfondir et solidifier le dialogue avec nous, d'un engagement au respect à la valorisation des droits, valeurs et modes de gouvernance des autochtones, ainsi que d'une volonté à faire en sorte que le développement énergétique se fasse en collaboration avec nous.

« Cette décision de la société d'État est d'une telle incohérence avec sa déclaration d'engagement qu'elle envoie plutôt un signal de mépris total envers nos droits. Comment oser prétendre que le développement énergétique se fait actuellement en *collaboration* avec les Premières Nations? S'agit-il ici de la nouvelle approche Brochu ou des bonnes vieilles pratiques d'Hydro-Québec ? » s'interroge le chef de l'APNQL, Ghislain Picard.

La question du territoire et de ses ressources étant au cœur des préoccupations des chefs de l'APNQL, les gestes posés par la société d'État doivent faire l'objet d'une réflexion plus respectueuse à l'endroit des Premières Nations.

À propos de l'APNQL

L'Assemblée des Premières Nations Québec-Labrador est l'organisme politique qui regroupe 43 chefs des Premières Nations au Québec et au Labrador.

-30-

RENSEIGNEMENTS

Alain Garon, APNQL

Conseiller aux communications

agaron@apnql.com

418-254-4620 – www.apnql.com